

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2010

Etaient présents : MM. BONNETTI Serge, CERUTTI Guy et GIRAUD Régis. Mmes BERTHET Sara, BOCH Claudette, BURNET Alice et CHEVALLIER Monique.

Absents : MM. BISAGNO David, GITTON Patrick (procuration à BERTHET S) et MENARINI Michèle (procuration à BOCH C).

Secrétaire : Madame Monique CHEVALLIER _____

N°22- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2009

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau distribuée en 2009, rapport qui reprend l'ensemble des dépenses et recettes du service, les analyses, le patrimoine,...

Ce rapport est consultable en Mairie.

N°23 et 24 – SECURISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les demandes de subvention déposées pour cette année concernant les travaux de voirie. Il présente les devis reçus pour l'installation de barrières de sécurité à la Martinière d'en Haut et pour la réalisation d'un ralentisseur à l'Aiguillon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de la société Aximum pour les barrières pour un montant HT de 4.517 € HT et celle de EIFFAGE pour le ralentisseur pour un montant HT de 2.955 €

N°25,26 et 27 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Dans le cadre du mini contrat de développement, le Conseil décide à l'unanimité de déposer 3 dossiers de demandes de subventions : pour la sécurisation devant le bâtiment mairie/école, la rénovation des bâtiments publics (mairie/école, gîtes et salle polyvalente et chapelle Notre Dame des Grâces) et l'acquisition de terrains pour des projets inscrits au mini contrat (stationnement devant la mairie/école, place du Clozet et accès au cimetière par le haut et stationnement).

N°28 – LOCATION DU BATIMENT INDUSTRIEL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le bail de location du bâtiment industriel aux Transports Reviglio pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, le prix annuel étant indexé sur l'indice INSEE du coût de la construction du 4^e trimestre.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Des remerciements de l'APEI, la PPE 73 et la ligue contre le cancer pour les subventions accordées.
- De la demande de subvention de Maurienne Lutte pour l'achat de tapis de sol. Le Conseil regrette de ne pouvoir donner une suite favorable en raison d'un budget très serré.
- De la réunion qui a eu lieu au Conseil Général pour le projet de garderie périscolaire : une réponse sera faite directement aux personnes intéressées.
- De la suite donnée au projet de création d'une communauté de communes : malgré une quinzaine de réunions avec le Sivom du Canton, ce dossier semble ne pas avancer. Un projet regroupant uniquement certaines communes semble à l'ordre du jour. Le Conseil confirme sa position concernant la représentativité et les compétences.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 15 juin deux mil dix à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire, Guy CERUTTI.